

Commune de Pierrafortscha
Rte de Pierrafortscha 58
1723 Pierrafortscha

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 17 DECEMBRE 2019

Président: Jean-Luc Kuenlin
Secrétaire: Jocelyne Cotting
Membres du conseil présents: Francis Hagger
Christian Burger
Jean-Luc Kuenlin
Philippe Fragnière
Françoise Kuenlin

Nombre de participants: 33

Auditeur: 1

Excusés: Eugène, Rachel, Amandine et Jérémy Jordan, Chantal et Simon Kuenlin, Quentin Ruiz, Rose-Marie Oberson, Martine von der Weid, Thibault Oberson, Anne et Hans Burger, Jean-Baptiste et Térésa de Weck, Laure Oberson, Caroline et Olivier Thormann, Barbara Burger.

Le président ouvre l'assemblée à 20h00 et souhaite la bienvenue à tous.

L'assemblée communale a été convoquée conformément aux dispositions légales par invitation personnelle, avis dans la feuille officielle et au pilier public.

Pour faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats seront enregistrés: pas d'opposition.

Nomination de deux scrutateurs: MM. Nicolas de Diesbach et Jean-Marc Oberson.

L'ordre du jour annoncé est approuvé sans modification.

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 28 mai 2019

Le PV est lu par la secrétaire.

Le président soumet le PV à l'assemblée pour approbation au vote par main levée :

le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Modification du coefficient d'impôt communal pour les personnes physiques de 0.85 à 0.78, uniquement pour l'année 2020

Le président informe l'assemblée que, comme l'année dernière, le libellé de cet objet précise bien que la modification sera valable, si elle est acceptée, uniquement pour l'exercice 2020. Par conséquent en 2021, le coefficient sera rétabli à 0.85 cts sans que l'assemblée doive à nouveau se prononcer.

Le budget de fonctionnement 2020 est équilibré avec un excédent de charge de CHF. 461.-. Le conseil communal propose à l'assemblée le maintien du coefficient d'impôt communal à 0.78 centimes pour l'exercice 2020 et ce sur le revenu et la fortune pour les personnes physiques.

Le président demande s'il y a des questions.

Pas de question.

Il demande si la commission financière veut apporter un commentaire. La commission financière n'a pas de remarque à formuler et propose à l'assemblée d'accepter la proposition du conseil communal.

Le président soumet à l'assemblée pour approbation la modification du coefficient d'impôt communal pour les personnes physiques de 0.85 à 0.78, uniquement pour l'année 2020.

La modification du coefficient d'impôt communal pour les personnes physiques de 0.85 à 0.78, uniquement pour l'année 2020 est approuvée à l'unanimité.

3. Budget 2020

M. Jean-Luc Kuenlin annonce que le budget de fonctionnement 2020 prévoit un léger déficit de Fr. 461.-. Les postes ayant subi une augmentation notable sont : l'administration + Fr. 4'000.- en raison d'une augmentation des charges sociales, la santé + 6'665.-, principalement dû à une participation pour une étude pour la réalisation d'un EMS sur la Haute Sarine à raison de CHF 4'225.-. Les affaires sociales + 3'080.- en raison notamment d'une augmentation des coûts pour la participation communale aux structures de la petite enfance + 2'000.- et la participation communale aux frais des institutions spécialisées du canton + 1'600.-.

Le président passe la parole à M. Christian Burger pour la présentation du budget de fonctionnement.

M. Christian Burger présente le budget 2020 à l'aide d'un power point. Le budget détaillé est distribué aux membres de l'assemblée.

Budget de fonctionnement 2020

Administration

Pas de question.

Ordre public

Pas de question.

Enseignement et Formation

Pas de question.

Culte, culture et loisirs

Pas de question.

Santé

Pas de question.

Affaires sociales

Pas de question.

Transports et communications

Pas de question.

Protection, aménagement et environnement

Pas de question.

Economie

Pas de question.

Finances et impôts

Pas de question.

Le président remercie M. Christian Burger pour sa présentation.

Budget des investissements 2020

Le total des investissements soumis à l'assemblée est de Fr. 603'000.-.

Les investissements 2020 s'inscrivent dans l'ensemble des projets à réaliser ces prochaines années pour lesquels une information sommaire a déjà été donnée lors de la séance d'information du 23 septembre 2017.

Plan d'aménagement local

M. Philippe Fragnière présente l'objet : Fr. 15'000.-. Il reste à intégrer dans le PAL le projet de PGEE ainsi que l'inventaire des biotopes d'importance communale des périmètres d'habitat à maintenir. Le PAL sera mis à l'enquête au printemps 2020.

Pas de question.

Epuration

M. Philippe Fragnière présente l'objet : Fr. 54'000.-. Le montant est pour l'étude du raccordement des eaux usées et l'élaboration du règlement communal y relatif ainsi que le projet de bouclage de l'approvisionnement en eau. Le projet est basé sur un bassin versant, direction Marly. Une demande de raccordement a été adressée à la commune de Marly.

Pas de question.

Approvisionnement en eau

M. Francis Hagger présente l'objet : Fr. 500'000.-. Le montant est prévu pour le remplacement de la conduite d'eau qui va de Tinterin à Morvin. L'estimation financière pour le budget a été confiée à un bureau d'ingénieur. Si l'objet devait être accepté, il y aura un appel d'offre. Ce montant prévoit également une marge pour d'éventuelles surprises qui pourraient éventuellement survenir lors du chantier.

Pas de question.

Aménagement des routes communales

M. Francis Hagger présente l'objet: Fr. 30'000.- pour le remplacement progressif de la haie de peupliers à la Route de la Schürra par mesure de sécurité. 7 arbres seront abattus et remplacés par la même essence.

Questions : Mme Büchi demande pourquoi on ne met pas des chênes qui ont une plus longue durée de vie ?

Réponse : les chênes avec leurs racines abîmeraient la route. Les peupliers d'Italie font moins de dégâts.

Question : Mme Oberson demande si les arbres seront remplacés tout de suite?

Réponse : oui les arbres seront remplacés tout de suite par des arbres de grande taille afin de ne pas défigurer le paysage. Pour information, le service de la Nature est intervenu afin que la haie soit maintenue.

Question : la haie à la Rte de Pierrafortscha sera-t-elle remplacée ?

Réponse : oui c'est prévu.

Question : M. Eric de Weck demande si les arbres abattus à la Rte de Villars-sur-Marly seront remplacés ?

Réponse : Le conseil communal ne peut pas se prononcer. Ce sont des arbres fruitiers appartenant à un privé, cela ne découle pas de la compétence communale.

Pas d'autres questions.

Culte, culture et loisirs

M. Jean-Luc Kuenlin présente l'objet : Fr. 4'000.- pour amener de l'eau aux WC et à la cabane de la carrière.

Pas de question.

4. Rapport de la commission financière

Jean-Luc Kuenlin passe la parole à Mme Sarah Mivelaz Fragnière qui représente la commission financière.

Elle donne lecture du rapport de la commission financière qui s'est réunie le 5 décembre 2019. Elle recommande à l'assemblée d'approuver le budget tel que présenté. La commission financière remercie le personnel et les conseillers communaux pour leur bonne collaboration.

Pas de question.

5. Approbation du budget des investissements 2020

Le président soumet à l'assemblée pour approbation le budget des investissements poste par poste comme présenté. À savoir :

Plan d'aménagement local : Fr. 15'000.-, **approuvé à l'unanimité.**

Epuration : Fr. 54'000.- **approuvé à l'unanimité.**

Approvisionnement en eau : Fr. 500'000.- **approuvé à l'unanimité.**

Routes communales : Fr. 30'000.- **approuvé à l'unanimité.**

Culte, culture et loisirs: Fr. 4'000.- **approuvé à l'unanimité.**

6. Approbation du budget de fonctionnement 2020

Le président soumet à l'assemblée pour approbation le budget de fonctionnement:

Le budget de fonctionnement est approuvé à l'unanimité.

Le président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

7. Divers

Le président passe la parole à M. Christian Burger. M. Christian Burger informe l'assemblée que la route de Villars-sur-Marly a été clôturée pour permettre le bon ensemencement et le repos des remblais au bord de la route. Deux endroits sont prévus pour les croisements: le tronçon avec la bordure en pavés et une place d'évitement.

Pas de question.

Le président passe la parole à Mme Françoise Kuenlin. Mme Kuenlin présente le Mémo déchet de la commune de Pierrafortscha, elle demande aux citoyennes et citoyens de lui faire bon accueil. Il sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres.

Le président annonce la fermeture du bureau communal prévue le 30 décembre 2019 en plus des jours de fêtes.

Le président informe qu'en 2020, les matchs de la coupe d'Europe de football seront retransmis comme à l'accoutumé à la carrière.

Le président informe l'assemblée sur le projet de fusion du Grand Fribourg. Selon la demande de l'assemblée, le conseil communal suit de près le dossier. Les citoyennes et citoyens de Pierrafortscha seront informés lors d'une séance qui aura lieu en mars ou avril. Ils seront ensuite amenés à donner leur avis lors d'une votation consultative prévue en mai 2020. La votation permettra de connaître l'intérêt de la population à rejoindre le périmètre de fusion et participer au projet de fusion.

Pas de question.

Le président passe la parole à l'assemblée.

Question : M. André Berger demande si une place d'évitement supplémentaire ne pourrait pas être réalisée sur la Rte de Villars-sur-Marly ?

Réponse : le conseil prend en compte la remarque et verra ce qu'il peut entreprendre.

La parole n'étant plus demandée, M Jean-Luc Kuenlin remercie tous les membres du conseil ainsi que Mmes Oberson et Cotting pour leur travail. Il termine par un bel hommage M. Olivier Oberson qui a donné sa démission du corps des sapeurs-pompiers après 33 ans d'engagement. M. Kuenlin lui remet un cadeau et M. Oberson est remercié par des applaudissements nourris.

La parole est demandée par M. Weissbaum qui souhaite apporter une information à propos de la haie de la Schürra, à la place de véritables chênes, le chêne pubescent ou le chêne rouvre peut être planté, ce sont des essences avec des racines moins invasives.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt les débats, il est 20h45.
Il a le plaisir de convier les citoyennes et citoyens pour la fondue.

Pierrafortscha, le 19 décembre 2019

Le Président

La Secrétaire :

Jean-Luc Kuenlin

Jocelyne Cotting